



LYCÉE PROFESSIONNEL PRIVÉ MARIE IMMACULÉE



PROJET D'ETABLISSEMENT

2023 - 2028

33, avenue du Général Leclerc 54000 NANCY

Tél : 03 83 56 14 03

SOMMAIRE

Introduction	3
1. Le Projet Pédagogique	
1.1 Nos priorités et nos actions en matière d'éducation et de citoyenneté.....	4
1.2 Les formations proposées au sein de notre établissement.....	5
1.3 Les acteurs économiques locaux	6
1.4 Une attention particulière pour l'activité physique.....	6
1.5 Les apprenants à besoins particuliers	7
2. Le Projet Pastoral	
2.1 Un projet qui développe des valeurs humanistes et fraternelles	8
2.2 Un projet qui permet de vivre sa foi.....	9
2.3 Un projet qui s'ouvre sur le monde	10
3. Le Projet de communication et d'ouverture	
3.1 Communication interne et externe	10
3.2 Ouverture à la culture et à la citoyenneté	11
3.3 Contrat d'objectifs	12
Conclusion	15

INTRODUCTION

« La finalité d'une école catholique se traduit dans son projet éducatif. Chaque établissement présente donc un visage singulier. » (Article 19 du Statut de l'Enseignement Catholique, publié le 1^{er} juin 2013).

L'établissement Marie Immaculée est sous la tutelle de la Congrégation des Sœurs de Saint Charles et sous contrat d'association avec l'Etat.

L'origine de notre lycée remonte à 1847 : les locaux sont alors occupés par les Pères Oblats de Marie Immaculée ; ces derniers laissent leur empreinte sur les murs et leur nom au lycée actuel. En Août 1895, la Congrégation des Sœurs de Saint Charles y établit un ouvroir pour jeunes filles, puis une école ménagère et professionnelle, une école technique et enfin un lycée professionnel. La structure évolue avec son environnement socio-économique et accueille depuis 2020 un CFA (Centre de Formation d'apprentis). En 2022, l'établissement s'est encore développé et a ouvert une nouvelle entité, un IFAS (Institut de Formation d'Aide-Soignant) en apprentissage validé par la région et l'ARS.

Le projet éducatif, qui caractérise l'identité de l'école, est mis en œuvre par le biais du projet d'établissement ; ce dernier comporte plusieurs volets. Le dynamisme et la particularité de l'école catholique est de lier dans une même démarche et de manière harmonieuse un projet pédagogique et un projet pastoral. Elle est ainsi fidèle à sa double mission : celle qu'elle reçoit de l'Etat et celle qu'elle reçoit de l'Eglise.

Notre établissement, conformément au Statut de l'Enseignement Catholique, est ouvert à tous et pour tous, quelles que soient les origines, les croyances et les capacités de chacun. Les familles qui nous confient leurs enfants acceptent son caractère propre. La communauté éducative insuffle une atmosphère de respect, d'amour, d'écoute et de partage. Elle adhère à des valeurs communes et veille à leur mise en œuvre.

Afin d'accueillir tous ceux qui se présentent, l'établissement comporte également un internat non-mixte de 18 places. Toutefois, il existe un partenariat avec des établissements privés locaux possédant un internat pour accueillir les garçons qui souhaitent suivre nos formations. L'établissement met tout en œuvre pour favoriser l'épanouissement personnel, développer l'autonomie, la prise de responsabilité et le travail personnel et collectif. Chaque année scolaire de nombreux projets sont mis en place pour que l'élève devienne acteur de sa formation et trouve sa place au sein de l'établissement.

Le défi de notre lycée, au sein de l'enseignement catholique, est d'être ouvert et compréhensible par tous. C'est aussi de permettre à tous les jeunes de devenir un jour des citoyens, pleinement insérés dans la société.

1. LE PROJET PEDAGOGIQUE

Notre établissement offre un cadre de travail apaisant où chacun peut s'épanouir ; où chacun se connaît et peut s'apprécier.

1.1 Nos priorités et actions en matière d'éducation et de citoyenneté

Nos priorités éducatives et civiques	Nos actions et moyens mis en œuvre
* accorder de l'importance à chacun et individualiser la relation humaine. * assurer le bien-être de l'élève en lui offrant de l'attention et un cadre agréable.	* prendre le temps d'accueillir chaque nouvel arrivant et instituer des temps réguliers d'écoute et de parole. * être disponible pour tout rendez-vous demandé. * toujours rechercher des réponses positives aux difficultés de chacun. * développer une organisation flexible de la classe. * développer des projets où chacun peut trouver sa place.
* prendre en compte avec bienveillance et simplicité la diversité des personnes et leurs situations personnelles.	* informer et communiquer de manière collégiale pour toute décision importante. * adapter une pédagogie différenciée et adaptée aux besoins singuliers des élèves.
* apprendre à être respectueux des autres et de soi. * apprendre à être tolérant et accepter les différences physiques, sociales, ethniques, intellectuelles et religieuses.	* donner à voir le vivre ensemble présent au sein de la communauté éducative. * organiser des temps de convivialité entre pairs, avec les élèves et l'équipe éducative. * proposer l'organisation et/ou la participation à des actions de solidarité.
* développer le goût du travail et de l'effort, une attitude réflexive et l'autonomie. * valoriser le parcours antérieur de chacun sans jugement ni à priori. * valoriser les talents. * engager le jeune dans un parcours d'information et d'orientation au service de son projet professionnel et de vie.	* inviter à s'investir dans des pratiques pédagogiques et éducatives différenciées (individualisation des parcours). * proposer de s'engager dans des projets collectifs (qui aboutissent à des réalisations concrètes et/ou des manifestations). * considérer l'erreur comme source d'apprentissage. * proposer des forums des métiers ciblés, organiser des rencontres/échanges avec des professionnels, pérenniser un partenariat avec les structures extérieures. * accompagner les jeunes dans les démarches d'insertion professionnelle notamment via Parcoursup.
* permettre à chacun de s'appropriier les règles de la vie collective.	* élaborer une charte de vie explicite et adaptée. * impliquer les délégués. * proposer l'organisation et/ou la participation à des actions et projets citoyens

* garantir la sécurité de chacun.	* vivre dans des locaux sains. * développer des actions de prévention des conduites à risques (rencontres avec des professionnels).
* engager chacun dans une démarche de développement durable.	* mettre en place des projets d'éducation au développement durable (dans les trois piliers : économique, social et écologique)

1.2 Les formations proposées

L'établissement a obtenu la certification Qualiopi en décembre 2021.

Formations	Lycée Professionnel	CFA (Centre de Formation des Apprentis)
3 ^e Prépa-Métiers	X	
DRPT (Dispositif Réussite Pour Tous)	X	
CAP ATMFC (Agent Technique en Milieu Familial et Collectif (Réformé AAGA Agent Accompagnant Grand Âge) en septembre 2023	X	X
CAP PSR (Production Service et Restauration)	X	X
ULIS Pro (Unité Locale d'Inclusion Scolaire)	X	X
BAC PRO AEPA (Animation Enfance et Personnes Âgées)	X	X A partir de la classe de première
BAC PRO ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne)	X	X A partir de la classe de première
CAP Cuisine		X
CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)		X

L'IFAS accueille des apprentis préalablement diplômés du BAC Professionnel ASSP (Accompagnement Soins et Service à la Personne) de notre lycée et de l'extérieur. La formation dure 10 mois car les apprentis bénéficient de l'équivalence de 4 blocs de compétences sur cinq avec leur BAC. Ils préparent donc uniquement le Bloc 2 de compétences.

Notre mission est de former des aides-soignants polyvalents, dynamiques, capables de s'adapter aux différents secteurs d'activités, aux changements sociétaux et au système de santé.

1.3 Les acteurs économiques locaux

Notre lycée a une tradition ancienne de travail et de partenariat avec le monde professionnel. Au fil des années, l'équipe pédagogique a tissé des liens de qualité avec les structures et les professionnels du territoire.

Pour permettre à chacun de construire un projet professionnel réfléchi, l'accent est mis sur la découverte de l'entreprise et des différents métiers. Les échanges se concrétisent par :

- ✓ des invitations de professionnels sur des thèmes d'actualité,
- ✓ des conférences, des débats sur le fonctionnement des différentes structures,
- ✓ des visites d'entreprises, d'associations, de fondations, de salons spécialisés...
- ✓ l'information des élèves et des familles sur les possibilités et les parcours par alternance.

Les PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel) sont au cœur du cursus. Une attention particulière est portée à leur préparation, à leur suivi individualisé et à leur bilan. Une analyse réflexive est engagée tout au long du parcours pour mettre en lien la pratique et les savoirs associés et valider les compétences.

Toutes ces actions permettent à l'élève de construire son « parcours Avenir » c'est-à-dire son projet de formation et d'orientation en découvrant les principes et la diversité du monde économique, social et professionnel en constante évolution.

Nous attachons aussi une importance particulière à la mise en relation des besoins et des attentes entre l'entreprise et la voie professionnelle. Pour ce faire, des rencontres entre les professionnels et l'équipe éducative sont organisées par filière pour échanger sur les besoins et les pratiques. Il s'agit d'assurer une cohérence entre la formation et les compétences, savoirs et savoirs êtres attendus sur le terrain.

Des professeurs volontaires effectuent aussi ponctuellement des périodes d'immersion en milieu professionnel pour prendre la mesure des évolutions professionnelles.

1.4 Une attention particulière portée à l'activité physique

Au regard des enjeux de société et des filières proposées au lycée, l'EPS contribue à développer une culture de l'activité physique, régulière et durable, condition de la construction d'une éducation pour la santé. Elle permet à chaque élève de renforcer son estime de soi et de développer son appétence pour la pratique physique et sportive. Elle facilite l'intégration des codes sociaux et des valeurs civiques.

L'EPS propose différentes formes scolaires d'Activités Physiques, Sportives, Artistiques (APSA) pour permettre à tous les élèves de s'épanouir et d'y éprouver du plaisir. Elle contribue à l'acceptation des différences et lutte contre les stéréotypes sociaux.

Les élèves ont la possibilité de pratiquer une activité physique UGSEL en dehors des horaires de cours.

A partir de la rentrée 2023, le lycée proposera une « unité facultative secteur sportif » UF2S pour les spécialités BAC Professionnel ASSP et AEPA. L'Unité Facultative Secteur Sportif (UF2S) a pour objectif de permettre à des jeunes de suivre certains enseignements « colorés » de leur baccalauréat pour faciliter leur insertion dans le champ des métiers du sport et de passer une unité facultative « secteur sportif » qui sera reconnue comme équivalente de droit à deux unités capitalisables (UC) sur les quatre des brevets professionnels de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS).

1.5 **Les apprenants à besoins particuliers**

« L'honneur d'une société se mesure à la place qu'elle fait à ceux qui sont, à un moment donné, en situation de fragilité. »¹

En lien direct avec le projet pastoral et les valeurs qui le définissent, la communauté éducative est sensibilisée à la prise en compte des besoins spécifiques de chacun et/ou aux élèves en situation de handicap.

Au quotidien une attention particulière permet d'identifier les difficultés nécessitant la mise en place de dispositifs singuliers.

Afin d'accompagner au mieux les publics à besoins particuliers nous facilitons la mise en œuvre de PAP : projet d'accueil individualisé, PPS : projet personnalisé de scolarisation, PAI : projet d'accueil individualisé

- *Le dispositif d'ULIS Pro (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)*

Ouvert en 2015, un dispositif d'ULIS Pro (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) donne tout son sens à notre projet éducatif.

En effet, l'élève en situation de handicap est un lycéen à part entière qui participe à la vie de l'établissement. Il est accueilli en inclusion dans une classe de CAP et reçoit un enseignement adapté qui met en œuvre les objectifs prévus par son projet personnalisé de scolarisation. L'emploi du temps est identique à celui de la classe ainsi que les périodes de formation en milieu professionnel, de même que l'examen, avec les aménagements nécessaires.

En classe les élèves peuvent être accompagnés, selon leurs besoins et leurs attentes, par une AESH collective.

L'enseignante spécialisée, coordonnatrice de l'ULIS, assure des heures de regroupement qui permettent de consolider les notions travaillées en classe.

¹ JC COMBE - 2023

- DRPT : dispositif de réussite pour tous

C'est un dispositif spécifique mis en place en 2020 par l'équipe éducative. Il est dédié à la réintégration des élèves en situation de décrochage scolaire et permet la rescolarisation des jeunes ayant quitté le système scolaire et pour lesquels des actions de remédiation ou de soutien sont nécessaires. On y trouve de nombreuses actions d'accompagnement à la scolarité, un soutien linguistique, en particulier pour les élèves allophones et/ou issus d'ethnies non francophones

Le tutorat, interne et externe à l'établissement, notamment par des bénévoles et étudiants de sciences po, est aussi, en complément, un élément de réponse à la problématique du décrochage.

Lors des temps forts pastoraux, une sensibilisation au handicap et aux différences, est réalisée pour tous les élèves afin que chacun y porte un œil bienveillant synonyme de compassion.

2. LE PROJET PASTORAL

Le projet d'animation pastorale est étroitement lié au projet éducatif.

L'accompagnement et l'écoute de chaque instant est au cœur de ce projet. Pour nous la formation ne se limite pas à l'acquisition de savoirs, savoir-faire, c'est aussi une formation humaine.

Dans un monde qui ne valorise pas toujours la personne, nous souhaitons mettre en exergue la citation du Livre d'Isaïe : « Tu as du prix à mes yeux et moi je t'aime »

2.1 Un projet qui développe des valeurs humanistes et fraternelles

« Contribuer à former le jeune afin qu'il soit un acteur responsable dans la société de demain. Devenir un vivant, c'est chercher à épanouir toutes les dimensions de son être : intellectuelle, affective et spirituelle. »

Pour la communauté éducative, la Pastorale est l'affaire de tous au quotidien. Elle est une manière d'être, de penser, de vivre, de communiquer pour permettre à chacun de construire sa vie. Notre volonté est de valoriser les compétences de chacun, de donner du sens à tout ce qui se vit.

Convaincus que la différence enrichit et que la tolérance de l'autre ne suffit pas, nous avons l'objectif d'apprendre à vivre ensemble dans le respect, à entrer en relation authentique, en partage, à développer le dialogue.

Des temps forts sont proposés au fil de l'année scolaire. Ils mettent en lumière des événements calendaires liés à l'identité de notre établissement et en lien avec les valeurs du projet éducatif : accueil de rentrée, Toussaint, 8 décembre (Fête de Marie Immaculée), Noël, Pâques, mois de Marie (Mai)...

C'est l'occasion pour tous de prendre le temps de se poser et réfléchir mais aussi de valoriser les savoir-faire particuliers lors des moments de partage.

Notre établissement est en lien étroit avec son environnement où chacun avec d'autres doit pouvoir grandir à son rythme et en sécurité tout en respectant la réalité de l'autre. Grandir, c'est s'ouvrir à l'autre.

Différentes actions permettent de développer un parcours citoyen humaniste, afin de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

2.2 Un projet qui permet de vivre sa foi

- Notre Etablissement catholique doit permettre à chacun de vivre selon l'Evangile de Jésus Christ grâce à un climat d'amour, de respect, de partage et d'écoute.

Dans le respect des convictions et des libertés, la fraternité est une ouverture au monde, aux autres et au tout Autre, afin de proposer à ceux qui le désirent d'approfondir leur foi.

- L'équipe de Pastorale propose ponctuellement des rencontres individuelles ou collectives avec le prêtre référent et/ou les Sœurs de la Communauté de Saint Charles résidant dans l'enceinte de l'établissement.

Ces derniers sont disponibles pour

- les demandes de Sacrement et leur préparation ;
 - Les temps forts de célébration pour les élèves volontaires ;
 - les rencontres de classes par groupes à l'occasion des différents temps liturgiques ;
 - les échanges avec les élèves pendant les récréations.
- La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Eglise catholique, sont développées dans notre lycée. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet et des valeurs communes.

2.3 Un projet qui s'ouvre sur le Monde

L'équipe éducative porte un intérêt particulier à l'éducation et à la solidarité d'ici et d'ailleurs :

Cette solidarité se traduit par des actions à visée humanitaire :

Exemples récents :

- Actions solidaires en lien avec différentes organisations (ELA, EHPAD, Restos du cœur, Secours Populaire)
- Projet d'éducation à la santé au Sénégal
- Partenariat avec l'Association Ami D'gens en faveur des enfants de l'orphelinat de la Providence à Lokossa au Bénin.

L'établissement travaille en collaboration avec l'association locale « Un toit pour les Migrants » et participe à la scolarisation dans les diverses sections de jeunes primo-arrivants.

Les élèves ont la possibilité d'effectuer une partie de leurs stages à l'étranger dans le cadre de la mobilité.

3. LE PROJET DE COMMUNICATION ET D'OUVERTURE

3.1 La communication interne et externe

L'établissement participe au projet 4.0 de la Région Grand Est. De ce fait, tous les lycéens bénéficient au départ de leur scolarité d'un ordinateur portable.

L'équipe pédagogique instaure dès la rentrée un échange sur le portail « Ecole Directe », disponible à tout moment sur poste informatique et sur smartphone grâce à l'application dédiée. C'est un véritable outil complémentaire d'échange et de suivi pour tous : l'élève, l'apprenti, les parents et l'équipe éducative.

Nos priorités en matière d'éducation et de citoyenneté passent aussi par une communication soutenue avec les parents. Les échanges sont essentiels notamment avec les parents rencontrant des difficultés dans l'accompagnement de leur enfant dans leur réussite éducative. L'information des familles demande un langage accessible et clair. Les parents peuvent être accompagnés d'une personne de leur choix pour faciliter les échanges.

Un site internet dynamique présente l'établissement au travers de ses projets et des formations qui sont dispensées. Les informations sont actualisées au fil des événements qui se déroulent dans la vie de l'établissement et des différentes sections.

Les professeurs, les formateurs, les élèves et les apprentis mènent conjointement des actions afin de promouvoir nos sections auprès d'un public varié lors :

- ✓ des journées portes ouvertes,
- ✓ des forums des métiers au sein de l'établissement et à l'extérieur,
- ✓ des présentations lors de temps d'orientations organisés par d'autres établissements,
- ✓ des immersions ponctuelles de jeunes dans une filière pour un ou plusieurs jours,
- ✓ de temps de rencontre et d'échange organisés avec les professionnels qui accueillent nos élèves en milieu professionnel.

3.2 **L'ouverture à la culture et à la citoyenneté**

« L'éducation artistique et culturelle est indispensable à la démocratisation culturelle et à l'égalité des chances. Le parcours d'éducation artistique et culturelle accompli par chaque élève se construit de l'école primaire au lycée, dans la complémentarité des temps scolaire et périscolaire d'une part, des enseignements et des actions éducatives d'autre part. Il conjugue l'ensemble des connaissances et des compétences que l'élève a acquises, des pratiques qu'il a expérimentées et des rencontres qu'il a faites dans les domaines des arts et de la culture. »

L'éducation artistique et culturelle, education.gouv.fr ; pour une école de la confiance.

La dimension culturelle est étroitement liée aux autres axes de notre projet. De nombreuses activités trouvent leur place dans les projets actuels et à venir

- sorties éducatives : voyages à l'étranger, visites culturelles,
- éducation aux médias et à l'information : intervention de la MEIJ (Maison de l'engagement et de l'initiative des jeunes) dans plusieurs projets,
- Ateliers « Slam », théâtre,
- sports : Association Sportive, journées ou demi-journées sportives...
- adhésion au PEAC (Parcours Education Artistique et Culturelle) académique avec la mise en place de projets spécifiques portant sur les arts (atelier graff), le patrimoine, la culture, la musique.

3.3 Contrat d'objectifs

Afin de permettre la réussite de tous, en renforçant les acquisitions et en adaptant l'offre de formation, nous travaillons à :

- **Prévenir le décrochage et les ruptures généralisées**

Depuis la crise sanitaire, à l'instar de nombreux établissements professionnels, nous constatons un problème récurrent d'absentéisme qui prend plusieurs formes : longues périodes d'absence, absences perlées au lycée et en PFMP.

En équipe nous avons décidé d'accorder une attention particulière à cette évolution et en faire une de nos priorités.

Le premier niveau de prévention est essentiellement organisé autour de la vie scolaire. La conseillère principale d'éducation (CPE) centralise l'information et organise les échanges avec les professeurs principaux puis l'élève et les familles.

Pour les situations d'absentéisme « lourd » pour lesquelles la rupture est déjà engagée, un aménagement de l'emploi du temps est réalisé, en lien avec l'élève et la famille. Il s'agit avant tout de garder le lien avec l'établissement et /ou les stages et d'adapter en fonction de l'évolution de la situation.

L'équipe enseignante dans son ensemble a aussi un rôle essentiel dans cette chaîne de prévention.

Les enseignants introduisent dans leur pédagogie ce fait nouveau. Cela passe par les cours et devoirs renseignés quotidiennement sur école directe, l'envoi de mails nominatifs aux élèves, la possibilité de leur faire rattraper les devoirs sans les pénaliser, la non stigmatisation quand l'élève revient en classe.

Dans cet esprit, nous accueillons tout au long de l'année, au sein de dispositifs spécifiques mais aussi dans les classes des différentes filières, des élèves « perdus » et/ou en rupture avec leur formation antérieure. Ce sont principalement des élèves qui ont fait des choix d'orientation qui ne leur correspondaient pas et/ou des élèves qui ne trouvaient pas leur place dans leur établissement précédent. Les cas de figure sont nombreux et singuliers : mal-être dans l'établissement, dans la classe, harcèlement, nécessité d'intégrer l'internat pour s'éloigner de situations familiales conflictuelles.

Pour les classes de première et terminale bac, nous effectuons alors un « positionnement académique » en établissant un protocole d'intégration et de réussite dans la filière.

Parallèlement nous réalisons également une information et un échange avec les familles que nous n'hésitons pas à rencontrer en équipe : direction, CPE, professeur principal.

- **Lutter contre le harcèlement**

Devant le constat de l'évolution du phénomène de harcèlement dans la société, il nous semble impératif de prévenir ce phénomène en sensibilisant les élèves à cette problématique.

Pour cela, nous allons travailler en partenariat avec un intervenant du rectorat formé à la lutte contre le harcèlement. Nous souhaitons mettre en place le programme pHARe et être labellisé. Nous poursuivons nos différentes actions d'éducation permettant d'intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

- **Maintenir un pourcentage de réussite aux examens supérieur à la moyenne nationale**

Pour ce faire, nous allons poursuivre notre accompagnement personnalisé de chaque élève de l'établissement. Nous attachons une attention particulière à chaque élève de notre lycée. Notre devise « Marie Immaculée, un établissement pour te réaliser ».

- **Etre labellisé E3D**

Nous souhaitons engager notre établissement dans une démarche de développement durable. Les élèves sont au cœur de la démarche qui consiste à connaître et comprendre les enjeux du développement durable pour pouvoir agir. La démarche E3D contribue ainsi à la formation de citoyens informés, critiques et engagés.

Il est important pour nous de mobiliser les éco-délégués de l'établissement dans cette démarche et pour une diffusion plus large auprès des autres élèves.

- **L'ouverture d'une classe de DRPT sur deux ans.**

Le facteur temps est un facteur clé de la réussite C'est particulièrement vrai pour un élève qui sort d'une période de décrochage scolaire et/ou qui maîtrise mal la langue et les valeurs françaises. Avec les années, nous avons constaté que les apprentissages en 1 an ne permettaient pas d'acquérir les compétences et niveaux exigés pour entrer en CAP et suivre un cursus plus sereinement.

- **La mise en place du CAP en trois ans**

Si le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) est généralement préparé en deux ans par les élèves ayant validé l'ensemble de leur scolarité au collège, c'est plus complexe pour des élèves en situation de handicap ou issus du dispositif cité ci-dessus.

Toutefois, le CAP en trois ans existe mais la formule ne convenait pas à notre établissement. C'est pourquoi après une longue étude en équipe, nous avons fait le choix d'une période de test de diagnostic dans les quinze premiers jours de l'année de seconde et d'informer les familles des préconisations faites par l'équipe d'un CAP en 2 ou 3 ans. Ainsi dès le départ le jeune connaît son cursus (qui n'est pas irrévocable en fonction des résultats) et l'équipe pédagogique peut adapter les apprentissages pour éviter une démobilisation dans la durée.

- **L'ouverture de la Mention complémentaire « MC Animation-gestion de projets dans le secteur sportif (AG2S) »**

En lien direct avec la section de BAC Professionnel AEPA, cette mention complémentaire donnera la possibilité aux élèves de poursuivre leur formation et de se spécialiser.

Avec cette mention complémentaire, le jeune pourra mener à bien des projets sportifs (animation, compétition), voire plus largement des projets éducatifs, culturels ou sociaux.

- **L'ouverture de la MCAD (mention complémentaire Aide à domicile)**

Elle se prépare après un CAP en un an. Elle permet à son titulaire d'exercer ses fonctions auprès de familles ou de personnes âgées ou handicapées et favoriser leur maintien à domicile. Le détenteur de cette mention assiste ces personnes dans leurs déplacements, dans l'entretien du logement, dans la préparation des repas. Il les aide également à faire leur toilette et à poser leur appareillage éventuel. Il contribue également à la gestion du budget et des documents administratifs. Il travaille le plus souvent en collaboration avec le réseau mis en place pour permettre le maintien à domicile de ces personnes.

- **L'ouverture du BP JEPS (Spécialité animateur, Mention Tous publics)**

Le titulaire du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, BPJEPS, exerce le métier d'animateur dans une association ou une entreprise. Il peut également préparer les concours de la fonction publique territoriale (éducateur territorial des activités physiques et sportives, animateur territorial) ou de la fonction publique hospitalière (animateur).

Avec la mention loisirs tout public, il peut animer à destination ?des différents publics des activités scientifiques, techniques, culturelles et physiques et dans la limite des cadres réglementaires. Il est également amené à accompagner les publics dans l'utilisation du numérique dans une démarche citoyenne et participative.

CONCLUSION

Chaque personne est unique et forme un tout. En ce sens, notre projet est la base de l'accompagnement des jeunes dans leur construction personnelle au niveau de la connaissance, de la relation à soi, aux autres, au monde, y compris dans sa dimension spirituelle pour leur permettre de s'engager en acteurs responsables dans la société d'aujourd'hui et de demain.

Ce projet est construit en tenant compte des priorités collectives que notre établissement se donne. Il permet à l'équipe pédagogique de disposer d'une référence commune, d'un outil d'information à destination des différents acteurs, d'un moyen de régulation, d'une "vitrine" des projets, d'une prise de recul par rapport à l'action, d'une "carte de visite" affirmant l'identité et les valeurs du lycée/CFA Marie Immaculée.

Notre établissement porte en lui ses propres forces, l'ensemble de l'équipe pédagogique, dont l'équipe spirituelle, cherche et s'adapte aux besoins de nos élèves pour tenter de faire de l'école un lieu du plaisir d'apprendre, en développant l'exigence du savoir, du savoir-être, afin de ne laisser aucun élève au bord de la route.